

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

### Conditions d'inscription aux séjours en accueils de loisirs

- Remplir un dossier d'inscription Ufcv,
- Compléter la fiche séjour,
- Verser les frais de dossier et l'acompte de 50% du séjour.

### Conditions d'annulation des séjours

**Du fait de l'Ufcv :** Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à 10. Dans ce cas l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit des journées d'accueil de loisirs.

**Du fait de la famille :** Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par écrit auprès du (de la) directeur (trice) de l'accueil de loisirs et entraîne une retenue sur le montant du séjour de :

25 %	15 jours avant le début du séjour
50 %	5 jours avant le début du séjour
100 %	3 jours ou moins avant le début du séjour

**Attention :** les frais de dossiers ne sont pas remboursables.

### Aides financières aux séjours

Pour les familles bénéficiaires d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales, merci de nous en informer à l'inscription de votre enfant.

Ufcv Bretagne

8 Rue du Docteur Francis Joly  
CS 74437 – 35044 Rennes cedex

Tél : 02 23 42 35 00 - Fax : 02 99 30 09 31

[www.ufcv.fr](http://www.ufcv.fr) / [portail-animation.ufcv.fr](http://portail-animation.ufcv.fr)



Accueil De loisirs  
de Chanteloup

# Séjour Urbain 2018

Du 9 au 13 Juillet

10 - 12 ANS





# STREET'ADOS

Du 9 au 13 Juillet

## ACTIVITES

- Une journée d'animation Graff'
- Un rallye street art.
- Une journée ballade et farniente citadine (visite monuments, transat en ville)
- Une demi-journée à la piscine des Gayeulles.

## INFORMATIONS SEJOUR

Structures organisatrices : ALSH Chanteloup/ St thurial  
 Tranche d'âges : 10/12ans (nés en 2008, 2007 et 2006)  
 Nombre de places : 8  
 Date limite d'inscription : 27/06/2018  
 Lieu du séjour : Camping des Gayeulles, 35000 RENNES

## TARIFS

Prix en fonction du quotient familial :

Tranches	Prix du séjour
< à 600 €	94 €
De 601 € à 1000 €	109 €
De 1001 € à 1349 €	119 €
> à 1350 €	129 €
Hors commune	139 €

## OBJECTIFS DU SEJOUR

- > Permettre la cohésion sociale et le vivre ensemble.
- > Développer son autonomie, s'épanouir en dehors de la sphère familiale.
- > Sensibiliser à l'art urbain.
- > Permettre l'évasion, le lâcher prise.

## ORGANISATION

Encadrement : 3 animateurs dont un référent.  
 Transport : Co-voiturage  
 Arrivée : De 8h30 à 10h au camping.  
 Départ : De 16h à 17h30 au camping.

## { CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS }

COIGNARD Clémence

06 26 61 84 67

Clemence.COIGNARD@ufcv.fr

